

Rapport de la Commission des Finances
du Conseil Intercommunal
de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte - APEC

Préavis n° 26/2020

relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer divers travaux d'entretien et de rénovation des installations de la station d'épuration.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'étude du présent Préavis n° 26/2020 de l'APEC – Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Côte.

La commission des finances (CoFin) composée de Mmes Laurence Pinel, Antonella Salamin, M. Laurent Dorand, M. Olivier Dutruy, M. Cédric Marzer et M. Rasul Mawjee a été reçu le 28 mai 2020 par l'APEC pour étudier le préavis 26/2020. M. Daniel Richard était excusé.

La commission remercie vivement M. Gérard Gervais, vice-président du comité de direction (Codir) et M. Alain Meylan (chef de station) pour la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 28 mai 2020. M. Yves Reymond, président du comité de direction (Codir) a dû s'excuser à la dernière minute suite à un petit accident quelques minutes avant la séance. La commission lui souhaite un prompt rétablissement.

Délibérations

Si le planning initial prévoyait la mise en service de la nouvelle station pour 2023, aujourd'hui l'évolution du projet laisse présager une mise en service au plus tôt en 2025. Dans ces conditions, l'APEC doit pouvoir continuer à fonctionner correctement, dans de bonnes conditions jusqu'à l'ouverture de la nouvelle station d'épuration.

La population de la région de la Côte continue à se développer et cette tendance à la hausse va continuer au vu des projets immobiliers à venir dans notre région. Dès lors, il est plus que raisonnable d'envisager le fonctionnement de notre Step actuelle pour au moins 5 bonnes années.

La station d'épuration de l'APEC tourne à plein régime. Aujourd'hui nous sommes à la capacité maximum de 40'000 équivalent-habitant.

Dans ce contexte restreint, la station d'épuration doit maintenir sa capacité de charge au maximum de ses possibilités pour que tous les traitements nécessaires puissent être effectués par notre propre station d'épuration, dans de bonnes conditions financières et environnementales.

Le Codir propose d'effectuer les travaux suivants pour un montant global de CHF 765'300.00.

Description des travaux	Montant (CHF)
1. Biologie et pré-épaississement des boues - Mise à jour du système de supervision et changement des automates programmables	199'800.00
2. Rénovation du tableau synoptique	38'000.00
3. Rénovation du Strainpress	28'700.00
4. Révision et rénovation de l'installation de séchage des boues	266'000.00
5. Révision et centralisation de la gestion informatique de l'installation de séchage des boues, du laveur de gaz et le brûleur de gaz (oxydation thermique régénérative : OTR)	128'000.00
6. Remplacement de la vanne de régulation du débit d'entrée de la STEP	19'400.00
7. Amélioration et sécurisation de l'accès au stockeur à boues	10'600.00
Montant total du préavis TTC	765'300.00

La Cofin s'abstiendra de porter un jugement sur les variantes et nécessités techniques des dites rénovations et ne se prononcera que sur les aspects financiers du préavis.

Le 1^{er} poste comprend la modernisation du système de supervision avec le changement des automates programmable.

[Biologie et pré-épaississement des boues - Mise à jour du système de supervision et changement des automates programmables](#)

PC et licences Citect Scada	21'712.00
Système de supervision - ingénierie	35'227.00
Démontage sur site de l'ancien automate Modicon Premium et remplacement par le nouvel automate	
Biologie : Tableau sous-sol Centrifugeuse et séchage - Déshydratation - Tableau rez	16'000.00
Biologie – ingénierie	50'467.00
Démontage sur site de l'ancien automate Modicon Premium et remplacement par le nouvel automate	
Tableau pré épaississement & tableau synoptique et bureau	15'611.00
Pré épaississement - ingénierie	60'707.00
Total	199'724.00

Le coût Hors Taxe	CHF 199'800.00
--------------------------	-----------------------

Les différentes prestations d'ingénierie pour ce poste sont évaluées au total à CHF 146'401.- (73% des coûts).

Le 2^{ème} poste comprend le changement du tableau synoptique qui déclenche des alarmes intempestivement et dont la fiabilité n'est plus assurée.

Rénovation du tableau synoptique

Matériel mécanique	4'000.00
Matériel informatique	10'869.00
Schéma électrique - mise à jour	2'900.00
Modification des armoires - mécanique	4'300.00
Modification des armoires - électrique	6'400.00
Prestations engineering	9'300.00
Total	37'769.00

Le coût HT	CHF 38'000.00
------------	----------------------

Le 5^{ème} poste comprend la modernisation et évolution du système de gestion du système de séchage des boues. Le montant global de ces travaux est de CHF 266'000.- HT. Le besoin de changement est aussi motivé par le départ à la retraite des spécialistes auprès des fournisseurs et la pérennité du support sur les installations existantes n'est plus assurée.

Révision et rénovation de l'installation de séchage des boues

Fourniture de 8 échangeurs	59'950.00
Installation et raccordement des 8 échangeurs	21'807.00
Fourniture entrainement des tapis	46'192.00
Fourniture tapis - partie centrale (joints étanchéité)	54'538.00
Fourniture de deux ventilateurs	23'354.00
Travaux installation tapis + ventilateurs	14'720.00
Remplacement complet de l'eau traitée du chauffage (Ebouage)	25'719.00
Remplacement du compteur chaleur du sécheur	3'360.00
Achat d'un compteur chaleur supplémentaire pour audit énergétique	2'475.00
Montage et raccordement électrique du compteur pour audit	3'500.00
Fourniture d'un vérin sol de poussée	6'300.00
Travaux de remplacement du vérin + transport	3'500.00
Total	265'415.00

Le coût HT	CHF 266'000.00
------------	-----------------------

La CoFin regrette qu'il n'y ait qu'une offre sans mise en concurrence, en particulier pour le 1^{er} poste qui est évalué à CHF 199'800.-, ce qui ne permet pas d'évaluer l'intérêt économique de l'offre présentée.

Les autres postes du préavis concernent la sécurité, l'entretien et changement de pièces suite l'usure normale après de nombreuses années de services pour un montant de CHF 324'700.- HT. Certains travaux du 4^{ème} poste ont déjà dû être effectués dans l'urgence suite à une avarie pour un montant approximative de CHF 80'000.-.

Remarques et vœux

La CoFin regrette que ces évolutions majeures, même si la pertinence n'est pas contestée, n'ont pas été l'objet d'études comparatives et d'appels d'offres particulièrement pour le 1^{er} poste qui est évalué à CHF 199'800.-. Si la commission comprend le bien fondé de travailler avec des entreprises ayant la maîtrise des installations existantes, une étude et mise en concurrence permettrait de s'assurer que les meilleurs choix sont faits par l'APEC et aux meilleures conditions. Un regard sur le nombre d'heures de main d'œuvre prévu et effectivement réalisé, ainsi que sur les tarifs horaires pratiqués permettrait à la commission des finances de se faire une idée sur la compétitivité des entreprises adjudicatrices.

Conclusion

Au vu des arguments qui nous ont été présentés, la commission des finances proposent d'accepter, à l'unanimité de ses membres, le préavis 26/2020 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer divers travaux d'entretien et de rénovation des installations de la station d'épuration. D'accorder le crédit de CHF 765'300.00 et d'autoriser le comité de direction à entreprendre ces travaux tel que présenté par le CoDir.

Gland, le 18 juin 2020

Laurence Pinel
Municipale à Bursins

Antonella Salamin
Municipale à Vich

Laurent Dorand
Conseiller Communal à Gland

Cédric Marzer
Municipal à Trelex

Daniel Richard
Conseiller Communal à Gland

Rasul Mawjee
Conseiller Communal à Gland
Rapporteur